

Un Val d'Arve plus grand qui fait grincer des dents



Maisons du Monde, Darty ou Boulanger, une enseigne culturelle qui a finalement été abandonnée « parce que nous sommes des gens polis à Scionzier et qu'on ne voulait pas faire de concurrence aux libraires de Cluses » lance Jean-François Briffaz, l'adjoint au maire de Scionzier en charge de l'urbanisme. Autant de noms qui circulent pour une possible installation dans la zone du Val d'Arve à Scionzier. Si certains consommateurs voient cela comme une opportunité leur évitant d'aller jusqu'à Annemasse ou Annecy, ça grince plutôt des dents du côté des élus clusiens et de certaines unions commerciales de la vallée.

« Pas de dialogue »

Pourtant lors de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) qui se décidait dernièrement sur l'agrandissement du site, trois abstentions, quatre pour et une voix contre ont été comptabilisés. « Là où il y a un équilibre entre le commerce et la grande distribution, on ne s'y oppose pas » détaille Martial Saddier qui représentait la Région à la CDAC. Pour lui, ce n'est pas le cas de Scionzier. « Cette commune se trouve 50 % au-dessus de la moyenne départementale de la surface commerciale et le département est 10 % au-

dessus de la moyenne nationale, s'agace-t-il. Ici, nous sommes dans la création d'une nouvelle zone ».

La fédération des groupements de commerçants de la Haute-Savoie s'est aussi fendue d'un communiqué. "Une fois de plus le développement de cette zone a été fait sans concertation aucune". Et Eddi Etienne, le président, de poursuivre : « On ne dit pas qu'il ne faut pas que ça ouvre mais que ça se fait sans dialogue. En centre-ville, il y a des gens qui essaient de survivre, qui essaient de faire travailler les circuits courts. Certes c'est plus cher. Les grandes enseignes n'achètent pas en France et elles paupérisent notre territoire ». Une fois encore, sur le territoire de la communauté de communes, les guerres de clochers font rage. Cette fois sur le plan économique.

recours o Le préfet a déposé un recours contre l'agrandissement de cette zone, en fin de semaine dernière. « Nous allons nous battre pour contester cette décision » affirme haut et fort, le maire de Scionzier Maurice Gradel. scionzier déterminée o « Cette zone doit continuer son développement pour remplacer les friches industrielles qui viennent du décolletage » avance Jean-François Briffaz, adjoint au maire de Scionzier. « Nous transformons notre zone industrielle en zone commerciale. Les autres sont jaloux car ils voulaient faire pareil » assène-t-il.

Par Julie BATAILLON-PICCARRETA | Publié le 22/03/2017 à 06:00 Vu 27 fois